

ACHATS DE COMBUSTIBLE

DIRECTION PLANS ET CONTRÔLE

Contexte

1 Comme il est expliqué à la pièce HQD-2, Document 2.1, sauf dans le cas du
2 réseau du Lac Robertson qui est alimenté par une centrale hydroélectrique,
3 l'alimentation électrique des réseaux autonomes est réalisée à partir de 24
4 centrales thermiques constituées de groupes électrogènes, c'est-à-dire d'un
5 alternateur entraîné par un moteur diesel. Le coût de ce carburant a été de
6 22 M\$ pour l'année historique 2000-2001, de 26 M\$ pour l'année de base
7 2001-2002 et il est estimé à 24,9 M\$ pour l'année témoin 2002-2003, soit
8 21,2 % du coût total de 117 M\$ pour les réseaux autonomes. Il représente donc
9 un élément important du coût du service en réseaux autonomes. Le Distributeur
10 a donc élaboré et mis en œuvre des stratégies qui minimisent le coût
11 d'approvisionnement en mazout lourd (centrale de Cap-aux-Meules) ou léger
12 (toutes les autres centrales).

Contraintes et stratégies

1. Îles-de-la-Madeleine (2 centrales)

13 La centrale de Cap-aux-Meules est la seule qui fonctionne au mazout lourd. Le
14 Distributeur dispose d'une capacité de stockage de 18 millions de litres, soit
15 environ la moitié de la consommation annuelle de la centrale, laquelle s'élève à
16 quelque 220 000 barils, soit environ 35 millions de litres. Compte tenu du tirant
17 d'eau, l'approvisionnement en carburant nécessite annuellement 5 livraisons.

18 Après appel à la concurrence, Hydro-Québec a attribué un contrat
19 d'approvisionnement de trois ans à l'entreprise Kildair sur la base de prix
20 fermes, avec possibilité d'adopter des prix indexés, advenant des baisses de
21 prix sur le marché. Cette entente vient à échéance le 31 décembre 2004.

22 La centrale de L'Île-d'Entrée fonctionne au mazout léger (diesel). Après appel à
23 la concurrence, Hydro-Québec a attribué un contrat d'approvisionnement de
24 deux ans à l'entreprise Les Pétroles Irving, selon une formule de prix indexé.

2. Basse Côte-Nord (2 centrales: La Romaine et L'Île d'Anticosti)

1 Dans cette région, l'approvisionnement en mazout se fait par la voie des eaux et
2 dépend donc de la période de navigation. Hydro-Québec a conclu une entente
3 avec l'entreprise Ultramar, seul fournisseur pour la Basse Côte-Nord, pour une
4 consommation annuelle relativement peu élevée d'environ 5 millions de litres.

5 Hydro-Québec coordonne ses livraisons avec le fiduciaire de la Basse Côte-
6 Nord, propriétaire des installations de stockage, et avec Ultramar, le fournisseur,
7 afin de minimiser ses coûts d'approvisionnement et de transport.

3. Haute Mauricie (3 centrales: Wemotaci, Obedjiwan et Clova)

8 L'approvisionnement en mazout se fait par camion. Peu de fournisseurs sont
9 intéressés à desservir cette région à cause des conditions routières difficiles et
10 du faible volume de consommation annuelle (2,7 millions de litres).

11 Après appel à la concurrence, Hydro-Québec a attribué des contrats
12 d'approvisionnement venant à échéance le 31 décembre 2003 aux fournisseurs
13 suivants: Pétro-Canada Inc. pour Wemotaci, Ultramar pour Obedjiwan et Les
14 Huiles HLH pour Clova sur la base d'une formule de prix indexés.

4. Nunavik

15 La consommation annuelle pour ce territoire s'élève à quelque 15 millions de
16 litres. Compte tenu des conditions climatiques, les centrales de cette région
17 utilisent du diesel nordique.

18 Hydro-Québec fait face à deux importantes contraintes pour ses
19 approvisionnements en carburant au Nunavik : (1) les livraisons par bateau ne
20 peuvent s'y faire que pendant une période très restreinte et (2) Hydro-Québec
21 est dépendante de la société Shell et de la Fédération des coopératives du Nord
22 du Québec, qui détiennent le monopole des installations de stockage de

- 1 mazout. Le contrat d'approvisionnement vient à échéance le 31 août 2002 et
2 les discussions en vue de le renouveler ont débuté.

Résultats

- 3 Malgré des contraintes importantes, la stratégie d'approvisionnement a donné
4 des résultats concrets, permettant de réaliser des économies de quelque 3,8 M\$
5 pour la période 1997-2000.